P L U PLAN LOCAL D'URBANISME

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

Commune de BARCELONNE



Pièce n° 5.1

Servitudes d'utilité publique

Servitudes d'utilité publique

Page 1 de 1

Туре	Gestionnaire	Description	Acte	N°	Date	Objet
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Riousset : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	Création
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Parpaille : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	Création
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	Le Bost : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968	Création
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection sanitaire du captage d'eau potable de la Source de LA TOUR exploité par la commune et si	Arrêté préfectoral	7340	09-11-1999	Création
PT2	FRANCE TELECOM	Centre de réception radioélectrique de Combovin Pas-de-Boussière	Décret	INDP9500063D	17-02-1995	Création

DDT de la Drôme - SATR-PA Imprimé 13 mai 2019

